

La Ville se mobilise pour sauver son cinéma

Alors que le groupe UGC fait pression sur les distributeurs et s'insurge d'une concurrence déloyale que pratiquerait le cinéma de quartier de la ville des Clayes-sous-Bois, la Ville maintient son engagement en faveur d'une politique culturelle attractive, compétitive et sur-mesure pour ses habitants.

Le groupe UGC fait pression sur les distributeurs... et sur le cinéma des Clayes-sous-Bois

Depuis l'été 2024, après une visite incognito au cinéma des Clayes-sous-Bois, la direction du groupe UGC impose aux distributeurs de films une nouvelle règle : l'exclusivité des sorties nationales à ses 10 équipements affiliés des Yvelines. Ce circuit, disposant d'une centaine d'écrans dans le département, se réserverait ainsi l'exclusivité des sorties des films.

Par ailleurs, le groupe dénonce une concurrence déloyale et nuisible qui existerait entre les cinémas de proximité dits "municipaux" (subventionnés, politique tarifaire très avantageuse...) et les cinémas dit « privés ».

Selon la direction, cette "concurrence" aboutirait à une perte d'entrées pour le groupe UGC qui considère que l'ensemble du public de "sa zone de chalandise" devrait se rendre dans ses équipements "non subventionnés", pour voir les films en exclusivité.

60 000 visiteurs et 24 sorties nationales par an

Avec ses 60 000 visiteurs annuels, le cinéma Philippe Noiret est fier de proposer 24 sorties nationales par an. Labellisé Art et Essai, cet équipement constitue une véritable plus-value de l'offre culturelle locale. Proximité, convivialité et offre tarifaire attractive (4.30 € la place sous condition d'abonnement) séduisent les habitants qui y trouvent un accès facile en plein centre-ville. Poursuivre le développement de cet équipement municipal et en garantir un fonctionnement optimal préserve la qualité du service public, tout en diversifiant l'offre de loisir aux Clayes-sous-Bois.

Malgré les arguments avancés par UGC, la municipalité renouvelle son soutien à son cinéma de quartier, sans se laisser impressionner. La porosité des publics n'est pas établie et la politique tarifaire d'UGC n'est pas d'ordre à concurrencer celle des Clayes-sous-Bois. En effet, le groupe obtient également des prix d'entrée très compétitif (4.80 € la place de cinéma) dès lors que le programme d'abonnement est activé. De plus, il programme dans l'intégralité de ses cinémas, toutes les sorties nationales, tandis que le cinéma Philippe Noiret a divisé par deux sa programmation, subissant de plein fouet la baisse de fréquentation observée sur tout le territoire national.

Les derniers investissements en matière d'accessibilité, de confort et de mise aux normes asseyent définitivement la ferme volonté de poursuivre l'activité cinéma, en dépit des menaces et pressions exercées par les « concurrents ».

Contact presse

Maiwenn Pibouleau – evenementiel@lesclayessousbois.fr